

COMPTES RENDUS

■ COLLOQUE : LES PAYS DU MAGHREB FACE A LA LIBERALISATION FINANCIERE

Du 16 au 19 mai s'est tenu à l'hôtel Africa, un colloque sur la question du financement du développement et des ressources en épargne disponibles dans les pays du Maghreb, organisé conjointement par l'Institut pour le Financement et le Développement (IFID) et l'USAID et tenu en français avec la participation de spécialistes venus de tous les pays de la région (Lybie exceptée), cette rencontre a été caractérisée par une grande densité.

La première communication (de M. Azabou et A. Zouari) a mis d'emblée la question dans la perspective générale du passage d'une économie d'endettement (encore dominante dans les pays considérés) à une économie de marché(s) financier(s); c'est ce passage dont un expert de la Banque Mondiale (M. Kjelström) a détaillé les conditions et les étapes, en prenant pour exemple le cas de la Turquie.

Plusieurs exposés ont été consacrés à la description des systèmes de mobilisation de l'épargne, sans craindre de souligner les insuffisances et les blocages des systèmes existants. La question du coût de l'argent (prêté par l'Etat) a été soulevée à plusieurs reprises, et une vive discussion s'est engagée sur la nécessité et les modalités d'un relèvement du taux d'intérêt.

Cette dernière mesure, en tout cas, a été préconisée par tous ceux qui ont parlé en faveur de la création d'un véritable marché financier dans les pays du Maghreb, marché qui se trouve en l'état actuel des choses, encore incipient ou inexistant; la création récente en Tunisie d'instruments financiers tels que les certificats de dépôt, au demeurant mal utilisés, n'est qu'un premier pas timide dans le sens de son plein développement. Tant qu'il en sera ainsi, les économies du Maghreb continueront d'autre part à souffrir d'un excès de liquidités inemployées (le cas de l'Algérie notamment a été décrit par E. Benisad) et des ressources considérables - qu'il s'agisse de l'épargne thésaurisée des ménages, ou des sommes qui passent, en Mauritanie, dans le réseau traditionnel des tontines, ou encore de « l'argent des émigrés » - ne cesseront de circuler et de s'investir dans des circuits parallèles qui sont d'ailleurs loin d'être totalement étanches par rapport à la sphère officielle, ainsi que l'a montré A. Marouani.

Notons aussi que le rôle de mobilisation de l'épargne que pourrait jouer l'assurance, et notamment en ses formes individuelles et volontaires, encore peu développées, a été évoqué dans une communication suggestive de M.B. Bouzid.

La conclusion prospective de ces journées a été tirée par Christian de Boissieu, qui ne voit aucune raison de refuser aux pays dits en voie de développement les moyens d'un financement de leurs économies par le marché. Encore faudrait-il que ces nouveaux moyens, peu connus de ce côté-ci de la Méditerranée (certificats d'investissement, actions non-votantes, obligations associées à des actions...) puissent être introduites dans un paysage monétaire et financier véritablement libéralisé, c'est-à-dire affranchi moins

du poids de « l'Etat » que de l'influence paralysante des groupes, des cartels et des pouvoirs en place. Mais il n'aura été fait, au cours de ces quatre journées bien remplies, que quelques brèves allusions à cette dimension socio-politique du problème de « la transition vers l'économie des marchés financiers ».

Luc BARBULESCO

■ LIVRE : CAMAU (Michel). - La Tunisie. - Paris: P.U.F., mars 1989. - 125 p. - (Que sais-je ?).

Trente années d'Indépendance, le départ de celui qui s'était identifié à cette indépendance et l'avènement d'une « nouvelle ère » depuis le 7 novembre 1987; autant d'éléments sur lesquels Michel Camau nous livre sa réflexion, fruit de constantes recherches sur l'histoire nationale tunisienne et d'un long séjour dans le pays. L'Etat tunisien est analysé à travers toutes les étapes de son histoire bien que l'accent soit mis sur les trente années du régime civil républicain (1956-1989), années déterminantes puisque elles ont fait de la Tunisie, selon les termes de Michel Camau, un cas particulier au sein du Monde arabe. Ce particularisme a été cultivé par le régime qui a cherché à promouvoir une politique modernisatrice dont les référents culturels tendaient à une tunisianité distanciée de la mystique unitaire de l'Oumma musulmane ou de la nation arabe. Emancipation de la femme, réduction de la portée politique et sociale de l'Islam, urbanisation, industrialisation sont quelques-unes des multiples dimensions d'une réforme conforme à une certaine idée que l'on se fait du développement et qui ont facilité l'émergence d'une nouvelle société.

L'auteur s'interroge sur l'ambivalence du Nouvel Etat et du leadership bourguibien et sur la complexité des rapports de l'Etat à la Société civile et à l'Islam.

Depuis le départ du chef charismatique de la scène politique, la fin d'un leadership constitue en soi un facteur décisif de changement, mais ce changement à la tête de l'Etat est-il susceptible de se traduire par un changement significatif du régime politique? Michel Camau développe une solide argumentation en avançant des réponses qui poussent le lecteur à tirer profit des expériences de certains pays voisins. Selon ses propres termes, « pour comprendre le devenir de la Tunisie, il faudrait alors plus que jamais, porter le regard vers l'Orient ».

* * *

Michel Camau également auteur de la « Tunisie au Présent » publié aux éditions du CNRS en novembre 1987, 420 pages, dirige actuellement le Centre de Recherches et d'Etudes sur les Sociétés Méditerranéennes (C.R.E.S.M.) à Aix-en-Provence, un des laboratoires de recherche de l'I.R.E.M.A.M., institut fédératif du C.N.R.S. créé en mai 1986 dans le cadre d'Aix-Marseille I et III et la région Provence-Alpes-Côte d'Azur. L'activité de l'I.R.E.M.A.M. couvre dans le domaine des sciences de l'homme et de la société, l'ensemble du monde arabe ainsi que les régions musulmanes situées sur ses marges (Turquie, Iran, Afrique islamisée).

K.M.